

## METTRE EN PLACE UNE GESTION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES DE NATURE EN VILLE

2 demi-journées

690 € HT, Élu : tarif modulable

13 septembre 2023 matin  
Visite de site : 14 septembre 2023 matin

Cette formation, dispensée par des professionnels de l'Agence régionale de la biodiversité d'Île-de-France au sein de L'Institut Paris Region, vous propose d'affiner vos connaissances sur la gestion écologique des espaces de nature en ville, du diagnostic à la mise en oeuvre en passant par la conception.

La gestion écologique permet de concilier des enjeux de santé publique, de protection de l'environnement et de la biodiversité, d'amélioration du cadre de vie et de réduction des coûts. Ses principes et leurs déclinaisons pratiques seront présentés. Il s'agira, par exemple, d'apprendre à réaliser les diagnostics et/ou inventaires indispensables à la conception d'un espace de nature, de connaître les pratiques de base pour gérer les sols, l'eau, la faune et la flore, ou de mieux communiquer et valoriser vos pratiques auprès des usagers.

### Public concerné

- Collectivités locales (communes, EPCI, conseils départementaux, région).
- Entreprises publiques ou privées ayant des espaces de nature à gérer (en régie ou via un prestataire).
- Paysagistes et bureaux d'études.
- Élus et collaborateurs.

### Objectifs

Affiner ses connaissances sur les principes de gestion écologique et préparer leur mise en oeuvre via des solutions opérationnelles intégrant la multifonctionnalité de ces espaces en milieu urbain.

### Compétences visées

À l'issue de la formation, vous saurez :

- utiliser le vocabulaire et les principales notions d'écologie urbaine et de gestion écologique et construire un argumentaire en faveur de leur mise en oeuvre ;
- décrypter la réglementation en vigueur sur les pesticides ;
- identifier et adapter les pratiques de gestion selon les typologies et usages des sites, préparer la mise en oeuvre des techniques favorisant la biodiversité et valoriser leurs pratiques, notamment via le label.

### Outils pédagogiques

Exposés théoriques et méthodologiques. Étude de cas *in situ*, via une visite de site et l'analyse d'une démarche innovante de gestion écologique des espaces de nature en ville. Ateliers pratiques autour des programmes de sciences participatives.

**Coordination :** Jonathan FLANDIN, écologue, ARB îdF (département Biodiversité de L'Institut Paris Region).

**Niveau :** Il n'y a aucun pré-requis.

**Évaluation :** l'évaluation des compétences et des acquis se fait en trois temps : une quinzaine de jours avant, en fin de session et deux mois après la formation. Un questionnaire est remis à chaque stagiaire.

### Informations pratiques

Le nombre de participants est limité à 15 pour permettre les échanges et l'appropriation des concepts et méthodes.

Le déjeuner et le dossier documentaire sont inclus dans le prix.

**Lieu :** L'Institut Paris Region, 15 rue Falguière, 75015 Paris. Visite en présentiel au Parc des Chêneveux à Nanterre.

### Inscription

Merci de renvoyer (avant le 6 septembre 2023) le bulletin complété et signé à l'adresse suivante : [formations@institutparisregion.fr](mailto:formations@institutparisregion.fr).

Vous recevrez une convocation confirmant votre inscription et une convention de formation. Des formations sur mesure peuvent être élaborées avec vous ou adaptées à partir de formations existantes.

**Information inscription :** Béatrice Mercier - Tél. : 01 77 49 79 14

Les « Essentiels », cycle de formations de L'Institut Paris Region, délivrées par des experts reconnus, se caractérise par un format compact, dans un souci permanent de concision et d'actualité.



# PROGRAMME DU 13 SEPTEMBRE 2023 DE 9H00 À 12H30

## 9 H 00 : OUVERTURE

- **Brigitte GUIGOU**, responsable Formation à L'Institut Paris Region

## INTRODUCTION ET PRÉSENTATION DE LA SESSION CONTEXTE, PRINCIPES, DÉFINITIONS ET RÉGLEMENTATION

- **Jonathan FLANDIN**, écologue, ARB ÎdF, dept. de L'Institut Paris Region

## MISE EN ŒUVRE DE LA GESTION ÉCOLOGIQUE CHEZ UN BAILLEUR

- **Christophe DAVALO**, Chef du service Espaces Verts, Paris Habitat

## CONCEVOIR ET GÉRER DE FAÇON ÉCOLOGIQUE LES ESPACES DE NATURE

- **Jonathan FLANDIN**

## ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE DE LA GESTION ÉCOLOGIQUE : EXEMPLE DE BATIGÈRE

- **Pascale ADAM**, responsable de l'inventaire du patrimoine de la biodiversité, Idverde

## RETOURS D'EXPÉRIENCE ET VALORISATION DES PRATIQUES

- **Jonathan FLANDIN**

## 12H 30 : FIN DE LA MATINÉE DE FORMATION

# VISITE DE SITE DU 14 SEPTEMBRE 2023 DE 9H00 A 12H30

## 9 H 00 précises : ÉTUDE DE CAS : LE PARC DES CHÈNEVREUX À NANTERRE

*Le parc des Chênevreux (Rdv à l'entrée située après le 58 avenue de Suresnes) est accessible par les lignes les plus proches des bus 157, 158, 258 juste à côté du parc ou par le RER A Nanterre ville à 20min à pied. Itinéraire recommandé depuis la Défense, prendre le bus 258 jusqu'à l'arrêt Clémenceau – Sadi Carnot.*

## UNE DÉMARCHE INNOVANTE DE GESTION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES : ÉTUDE DE CAS *IN SITU*

La matinée sera consacrée à l'analyse d'une étude de cas, menée lors d'une visite de terrain au parc des Chênevreux à Nanterre, labellisé EcoJardin en 2013. Une démarche innovante sera présentée et expliquée aux participants in situ.

## LABELLISATION ÉCOJARDIN : COMMENT AMÉLIORER ET VALORISER SES PRATIQUES ?

- Intervenant à confirmer, Ville de Nanterre

## ATELIER SUR LES PROTOCOLES DE SCIENCES PARTICIPATIVES

Lors de cet atelier les participants seront amenés à mettre en pratique les protocoles Florilèges-prairies urbaines, SPIPOLL et Mission Hérisson.

- **Jonathan FLANDIN**
- **Martin JEANMOUGIN**, coordinateur Observatoires Gestionnaires - Vigie Nature - MNHN

## 12 H 15 : CONCLUSION ET ÉVALUATION DE LA FORMATION

## 12 H 30 : FIN DE LA FORMATION

Déclaration d'activité de prestataire de formation enregistrée sous le numéro : 11756220575.

Certification Qualiopi sous le n° 637276 pour les actions de formation. L'Institut répond donc aux critères du Référentiel National Qualité AC-REF-003-02. Elle est « référençable » par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.

L'Institut Paris Region a été agréé par le Ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux. Cette attribution a été renouvelée le 27 juillet 2020 pour quatre ans.



# BULLETIN D'INSCRIPTION

Un bulletin d'inscription par personne et par formation à renvoyer par mail à [formations@institutparisregion.fr](mailto:formations@institutparisregion.fr)

<b>Contact</b> Béatrice Mercier, secrétariat formation <a href="mailto:formations@institutparisregion.fr">formations@institutparisregion.fr</a> Tél. : 01 77 49 79 14	<b>Courrier</b> L'Institut Paris Region – Formations 15, rue Falguière - 75740 Paris Cedex 15 <b>Internet</b> <a href="http://www.institutparisregion.fr/formations">www.institutparisregion.fr/formations</a>
--	--

<b>FORMATION</b>		
Intitulé :		
Dates :		
Tarif :	€ HT	€ TTC (TVA 20%)

<b>PARTICIPANT</b>	
Nom :	Prénom :
Fonction :	
E-mail :	Tél. :

<b>ENTREPRISE / ORGANISME</b>	
Raison sociale :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Code NAF :	Numéro SIRET :

<b>Responsable du suivi de l'inscription</b>	
Nom :	Prénom :
E-mail :	Tél. :

<b>Responsable de formation</b>	
Nom :	Prénom :
E-mail :	Tél. :

<b>Adresse de facturation (si différente ou prise en charge par un organisme collecteur)</b>	
Raison sociale :	
Dossier suivi par :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
E-mail :	Tél. :

En signant ce bulletin,  
j'accepte les conditions générales  
de vente disponibles sur le site internet

Fait à \_\_\_\_\_  
Le \_\_\_\_\_

Signature et cachet
---------------------

Nombre de places limité

Déclaration d'activité de prestataire de formation enregistrée sous le numéro : 11756220575.

Certification Qualiopi sous le n° 637276 pour les actions de formation. L'Institut répond donc aux critères du Référentiel National Qualité AC-REF-003-02. Elle est « référençable » par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.

L'Institut Paris Region a été agréé par le Ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux. Cette attribution a été renouvelée le 27 juillet 2020 pour quatre ans.



processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



# BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LES ÉLUS

Un bulletin d'inscription par personne et par formation à renvoyer par mail à [formations@institutparisregion.fr](mailto:formations@institutparisregion.fr)

<b>Contact</b> Béatrice Mercier, secrétariat formation <a href="mailto:formations@institutparisregion.fr">formations@institutparisregion.fr</a> Tél. : 01 77 49 79 14	<b>Courrier</b> L'Institut Paris Region – Formations 15, rue Falguière - 75740 Paris Cedex 15 <b>Internet</b> <a href="http://www.institutparisregion.fr/formations">www.institutparisregion.fr/formations</a>
--	--

Prise en charge par la collectivité ou par le DIF Élus via la plateforme « Mon compte élu ».

FORMATION	
Intitulé :	
Dates :	
Tarif :	€ HT
	€ TTC (TVA 20%)

TARIFS DE LA SESSION PAR JOUR ET PAR ÉLU	
Collectivités au-dessus de 50 000 habitants	560 € HT pour 1j, 800 € HT pour 1,5j et 860 € HT pour 2j
Collectivités entre 10 000 et 50 000 habitants	490 € HT pour 1j, 700 € HT pour 1,5j et 760 € HT pour 2j
Collectivités en-dessous de 10 000 habitants	280 € HT pour 1j, 400 € HT pour 1,5j et 460 € HT pour 2j

PARTICIPANT ÉLU *	
Nom :	Prénom :
Fonction ou délégation :	
Élu(e) de la collectivité de	Date de début du mandat actuel
E-mail :	Tél. :

\*Toutes les rubriques « Participant » doivent être complétées obligatoirement

## COMPLÉTEZ CI-DESSOUS LA PARTIE A OU B SELON LE TYPE DE PRISE EN CHARGE

**A) PRISE EN CHARGE PAR LA COLLECTIVITÉ. À compléter par la collectivité**

Accord pour la participation de :

Intitulé de la formation :

À la journée de formation organisée le(s) ..... à L'Institut Paris Region.

Qui sera facturée (somme en toutes lettres) :

Paiement à envoyer à : L'Institut Paris Region 15, rue Falguière 75015 Paris	<input type="radio"/> chèque (à l'ordre de L'Institut Paris Region)
	<input type="radio"/> mandat administratif (bon de commande à L'Institut Paris Region, numéro.....)

**B) PRISE EN CHARGE PAR LE DIF ÉLUS (Caisse de Dépôt et Consignations, inscription sur la plateforme « Mon compte élu » : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/compte-elu>)**

Tous les élus peuvent solliciter le financement d'une formation auprès du DIF-Élus via la plateforme « Mon compte élu ». Pour cela, vous devez vous inscrire à notre formation sur « Mon compte élu ».

Fait à \_\_\_\_\_  
Le \_\_\_\_\_

Signature et cachet de la collectivité

Nombre de places limité



Déclaration d'activité de prestataire de formation enregistrée sous le numéro : 11756220575.

Certification Qualiopi sous le n° 637276 pour les actions de formation. L'Institut répond donc aux critères du Référentiel National Qualité AC-REF-003-02. Elle est « référençable » par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.

L'Institut Paris Region a été agréé par le Ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux. Cette attribution a été renouvelée le 27 juillet 2020 pour quatre ans.